

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Neutrakon® Neutralisationsgranulat GN

Version 1.1

Date de révision 08.07.2013

Date d'impression 23.01.2017

CLP_EU

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Identificateur de produit

Nom commercial	: Neutrakon® Neutralisationsgranulat GN
Code du produit	: 010130
Numéro d'enregistrement	: Exempted Annex V
Nom de la substance	: Calciumcarbonat GCC coarse granulates

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange	: l'industrie chimique-technique, Fabrication de produits chimiques inorganiques de base, Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics, Fabrication de colorants et de pigments, Fabrication de produits en caoutchouc, Fabrication de produits en plastique, Fabrication de papier et de carton, Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien, Fabrication de ciment, Bâtiment et travaux de construction La désulfuration des gaz de combustion industrielle, Agent de remplissage ou Pigment, Matière première pour l'industrie, Mélanges pour le bâtiment et la construction non couvertes ailleurs, Produits chimiques de traitement de l'eau, Matières premières pour l'industrie céramique et verre
--	---

Restrictions d'emploi recommandées	: Destiné exclusivement à l'usage industriel., Les autres industries non mentionnées sont exclues.
------------------------------------	--

D'autres "REACH" informations supplémentaires, voir ANNEXE (e-SDS) le cas échéant.

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société	: Mommertz GmbH Daimlerstraße 8-10 D-89312 Günzburg
Téléphone	: +49(0)8221/8238
Téléfax	: +49(0)8221/38616
Adresse e-mail	: info@mommertz.de
Numéro d'appel d'urgence	: 112

2. Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Neutrakon® Neutralisationsgranulat GN

Version 1.1

Date de révision 08.07.2013

Date d'impression 23.01.2017

CLP_EU

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

N'est pas une substance ni un mélange dangereux conformément au règlement (CE) No. 1272/2008.

Classification (67/548/CEE, 1999/45/CE)

Selon les Directives CE 67/548/CEE ou 1999/45/CE, n'est pas une substance ni un mélange dangereux.

Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

N'est pas une substance ni un mélange dangereux conformément au règlement (CE) No. 1272/2008.

Étiquetage selon les Directives CE (1999/45/CE)

Information supplémentaire : Le produit ne nécessite pas d'étiquetage conformément aux directives de la CE et aux réglementations nationales du pays concerné.

Autres dangers

Pas d'information disponible.

3. Composition/ informations sur les composants

Substances

Aucun composant dangereux selon le Règlement (CE) No. 1907/2006

Substance VLEP :		
Carbonate de calcium naturel (GCC).	1317-65-3 215-279-6	>= 85 - < 100

4. Premiers secours

Description des premiers secours

- En cas d'inhalation : Mettre la victime à l'air libre en cas d'inhalation accidentelle de poussière ou de fumées provenant de surchauffage ou de combustion.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.
Laver au savon avec une grande quantité d'eau.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Neutrakon® Neutralisationsgranulat GN

Version 1.1

Date de révision 08.07.2013

Date d'impression 23.01.2017

CLP_EU

Enlever les lentilles de contact.
Protéger l'oeil intact.
Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.

En cas d'ingestion

: Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.
Information supplémentaire : Procédure standard pour feux d'origine chimique.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Éviter la formation de poussière.

Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Pas de précautions spéciales pour l'environnement requises.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Balayer et enlever à la pelle.
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Neutrakon® Neutralisationsgranulat GN

Version 1.1

Date de révision 08.07.2013

Date d'impression 23.01.2017

CLP_EU

7. Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Conseils pour une manipulation sans danger : Équipement de protection individuel, voir section 8.
Pas de recommandations spéciales requises pour la manipulation.
- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Éviter la formation de poussière.
Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où la poussière se forme.

Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

- Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.
- Précautions pour le stockage en commun : Ne pas entreposer près des acides.
- Classe de stockage (Allemagne) : 13 Substances solides non combustibles
- Autres données : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

8. Contrôles de l'exposition/ protection individuelle

Paramètres de contrôle

Allemagne

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

France

Composants	No.-CAS	Valeur	Paramètres de contrôle	Mise à jour	Base
Carbonate de calcium naturel (GCC).	1317-65-3	VME	10 mg/m ³	2007-12-01	FR VLE

Suisse

Composants	No.-CAS	Valeur	Paramètres de contrôle	Mise à jour	Base
Carbonate de calcium naturel (GCC).	1317-65-3	VME	3 mg/m ³	2007-01-01	CH SUVA

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Neutrakon® Neutralisationsgranulat GN

Version 1.1

Date de révision 08.07.2013

Date d'impression 23.01.2017

CLP_EU

Italie

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Suède

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Norvège

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Finlande

Composants	No.-CAS	Valeur	Paramètres de contrôle	Mise à jour	Base
Carbonate de calcium naturel (GCC).	1317-65-3	HTP-values 8h	10 mg/m3	2007-08-09	FI OEL

Royaume Uni

Composants	No.-CAS	Valeur	Paramètres de contrôle	Mise à jour	Base
Carbonate de calcium naturel (GCC).	1317-65-3	TWA	10 mg/m3	2007-08-01	GB EH40
		TWA	4 mg/m3	2007-08-01	GB EH40
		TWA	10 mg/m3	2011-12-01	GB EH40
		TWA	4 mg/m3	2011-12-01	GB EH40

Autriche

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

- Protection respiratoire : Lorsque les travailleurs sont confrontés à des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des masques appropriés et agréés.
Demi-masque avec filtre à particules P2 (Norme Européenne 143).
- Protection des mains : En cas de contact prolongé ou répété, utiliser des gants de protection.
- Protection des yeux : Lunettes de sécurité

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Neutrakon® Neutralisationsgranulat GN

Version 1.1

Date de révision 08.07.2013

Date d'impression 23.01.2017

CLP_EU

Protection de la peau et du corps : Vêtement de protection

Mesures d'hygiène : Pratiques générales d'hygiène industrielle.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux : Pas de précautions spéciales pour l'environnement requises.

9. Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : solide à 20 °C (1.030 hPa)

Forme : sable, gravier

Odeur : caractéristique

Point d'éclair : n'a pas de point d'éclair

Limite d'explosivité, inférieure : non applicable

Inflammabilité (solide, gaz) : Ce produit n'est pas inflammable.

Indice de combustion : 1

pH : 8,5 - 9,5
à 100,00 g/l
20 °C
Méthode: DIN-ISO 787/9

Point/intervalle de fusion : > 800 °C
à 1.013 hPa

Point/intervalle d'ébullition :
Pression de vapeur : non applicable

Densité : 2,6 - 2,8 g/cm³
à 20 °C
(1.013 hPa)
Méthode: DIN-ISO 787/10

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Neutrakon® Neutralisationsgranulat GN

Version 1.1

Date de révision 08.07.2013

Date d'impression 23.01.2017

CLP_EU

Hydrosolubilité : 0,014 g/l
à 20 °C
à 1.013 hPa

0,018 g/l
à 75 °C
à 1.013 hPa

Coefficient de partage: n-
octanol/eau : POW: < 1
Évalué(e)

10. Stabilité et réactivité

Réactivité

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Stable dans les conditions recommandées de stockage., Pas de décomposition en utilisation conforme.

: Réagit avec les acides. Il se forme du dioxyde de carbone (CO₂). Ceci refoule l'oxygène de l'air d'un endroit fermé (danger d'asphyxie).

Conditions à éviter

Conditions à éviter : donnée non disponible

Produits de décomposition dangereux

Décomposition thermique : > 600 °C

11. Informations toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral: > 5.000 mg/kg

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Neutrakon® Neutralisationsgranulat GN

Version 1.1

Date de révision 08.07.2013

Date d'impression 23.01.2017

CLP_EU

Espèce: rat

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Irritation de la peau : Selon les critères de classification de l'Union Européenne, le produit n'est pas considéré comme étant un irritant de la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Irritation des yeux : Selon les critères de classification de l'Union Européenne, le produit n'est pas considéré comme étant un irritant des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation : donnée non disponible

Information supplémentaire : donnée non disponible

12. Informations écologiques

Toxicité

Toxicité pour le poisson : CL50: > 10.000 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Espèce: Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50: > 1.000 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Espèce: Daphnia magna

Toxicité pour les algues : CE50: > 200 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Espèce: Desmodesmus subspicatus (algues vertes)

Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité : non applicable

Autres effets néfastes

Information écologique : À l'état solide, ces minéraux sont une partie importante des roches de la

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Neutrakon® Neutralisationsgranulat GN

Version 1.1

Date de révision 08.07.2013

Date d'impression 23.01.2017

CLP_EU

supplémentaire

surface de la terre.

Ils sont dissous dans un état naturel et indispensable aux eaux naturelles.

Ces minéraux ne sont pas biodégradables.

Les effets négatifs sur l'environnement devraient donc être exclus.

Quelques restrictions sont à faire quant à l'effet dé favorable que pourraient avoir sur les organismes aquatiques les suspensions concentrées de ces minéraux dans les eaux naturelles (per turbations de la microflore et de la microfaune dans les sédiments avec, en conséquence, un effet négatif pour l'existence des organismes aquatiques supérieurs).

13. Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Produit : Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée.

Emballages contaminés : Vider les restes.
Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.

14. Informations relatives au transport

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

15. Informations réglementaires

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementation relative aux dangers liés aux accidents majeurs (Réglementation relative aux Installations Classées) : 96/82/EC Mise à jour: 2003
La Directive 96/82/CE ne s'applique pas

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) : nwg ne pollue pas l'eau 317

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Neutrakon® Neutralisationsgranulat GN

Version 1.1

Date de révision 08.07.2013

Date d'impression 23.01.2017

CLP_EU

VwVwS

ZDE_WGK

Mise à jour: 2009-07-27

16. Autres informations

Information supplémentaire

Autres informations : Cette fiche de données de sécurité ne contient que des informations relatives à la sécurité et ne remplace aucune information ni spécification concernant le produit.

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche de données de sécurité : L'information donnée provient de travaux qui font référence et de la littérature.

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

Pour ce produit un scénario d'exposition n'est pas nécessaire.